



ENTENTE ATHLETIQUE SAINT QUENTIN EN YVELINES

www.easqy.fr

ESPACE 1901
22, Rue Maurice Ravel
78190 TRAPPES

eamy.adherents@gmail.com

06.41.07.16.93

FICHE D'AUTORISATIONS **2026/2027**

NOM ET PRÉNOM DE L'ADHERENT :

DROIT A L'IMAGE

- J'autorise
 Je n'autorise pas

l'Entente Athlétique Saint Quentin en Yvelines (EASQY) à utiliser et diffuser mon image ou celle de mon enfant sur tout support de communication destiné à la promotion du club.

Protection des données personnelles : l'EASQY est vigilant quant à la protection des données personnelles et s'engage à assurer leur sécurité et leur confidentialité, conformément aux réglementations en vigueur (*loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers et aux libertés et Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018*)

PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom :
Lien de parenté : Téléphone :

ASSURANCE

L'EASQY est assurée en responsabilité civile auprès de la MACIF pour ses bénévoles, salariés et adhérents.

La licence FFA inclus une assurance en responsabilité civile, ainsi qu'une assurance individuelle Accident et Assistance de base. Je prend note que, via mon espace licencié :

- Je peux renoncer à cette assurance individuelle Accident et Assistance de base.
 Je peux souscrire à des options complémentaires.

RÈGLEMENTS

- Je m'engage à respecter ou à faire respecter par mon enfant mineur licencié FFA, les règlements de la Fédération Française d'athlétisme et ceux de l'EASQY.
 Je m'engage à faire respecter par mon enfant mineur non licencié FFA, les règlements de l'EASQY

REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS

Nom : Prénom :
E-mail :@..... Téléphone :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

En tant que représentant légal et signataire du dossier d'inscription, j'autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein de l'association et en particulier à participer à tous les entraînements et/ou compétitions, ainsi qu'aux déplacements nécessaires à cette pratique. J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club :

- à prendre le cas échéant toute mesure, y compris hospitalisation et intervention chirurgicale, nécessitée par l'état de santé de mon enfant.
 à transporter mon enfant en véhicules particuliers ou de location, conduits soit par des parents soit par des membres du club, lors des déplacements (compétitions, stage, ...).
 à faire réaliser par un professionnel, dans le cadre de la lutte contre le dopage et conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, un prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MINEURS

- J'atteste qu'il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu **NON** à l'ensemble des questions.
 Ayant répondu **OUI** à l'une des questions, je m'engage à fournir un certificat médical.